

NON AU BAFA EN DISTANCIEL

Appel aux acteurs éducatifs et institutionnels

La crise sanitaire que connaît actuellement le pays entraîne un questionnement et une redéfinition des modes d'apprentissage et de formation.

Dans son décret du 2 avril 2021 et dans ses instructions des jours suivants, l'état français demande aux associations d'éducation populaire, organismes de formation BAFA-D d'**organiser la formation des futurs animateurs volontaires à distance**.

Comment former des jeunes à une mission de lien social sans interaction physique avec leurs pairs ? Comment former des personnes à être un acteur de l'enfance sans échange, sans débat, sans confrontation ? Comment préparer cette jeunesse à encadrer des mineurs sans être confronté à l'expérimentation, au collectif ? Comment leur forger des opinions et des modes d'actions collectives derrière un ordinateur ? Comment rendre accessible à tout.e.s la formation, au regard de l'inégalité d'accès aux outils numériques ?

Autant de questions que soulève l'ouverture de la porte du BAFA en distanciel. **Aujourd'hui, nous, organismes de formation, organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, refusons de former de cette manière.** Prôner le distanciel montre une certaine méconnaissance du BAFA-D et de son ADN.

Il semblerait qu'en période de pandémie, pour éviter que les individus ne se côtoient dans un même endroit, le numérique et le distanciel permettraient de répondre à toutes les situations. Or, dans notre société, tout ce qui touche à l'accompagnement ou la prise en charge des personnes, nécessite un contact direct entre les individus. C'est d'autant plus vrai et essentiel dans l'acte éducatif avec des mineurs. Pour apprendre à animer, accompagner et gérer un groupe d'enfants ou de jeunes, il faut comprendre comment fonctionne un groupe. Cela passe inévitablement par **une expérience concrète, vécue, indispensable pour envisager une action d'animation.**

Le BAFA permet à des jeunes à partir de 17 ans de se former à animer, à prendre des responsabilités, à donner du plaisir dans un cadre éducatif, à une enfance, une adolescence, parfois déjà malmenées. Cette formation n'entre pas dans le champ de la formation professionnelle, mais dans un parcours d'engagement citoyen, vecteur d'émancipation. Animée par les valeurs de l'éducation populaire, la formation BAFA est basée sur des échanges, des mises en situation, des animations et des expérimentations. Pour cela, elle demande un « plateau » technique permettant l'acquisition d'aptitudes comportementales à animer des temps d'activité et de vie quotidienne, à travailler au sein d'une équipe d'adultes dans une dynamique pédagogique de prises de responsabilités, d'engagement volontaire et de développement de l'autonomie.

Ce parcours d'animateur volontaire ne peut s'effectuer **sans relations humaines, sans échanges collectifs et sans expérimentations pratiques.**

Pour maintenir un encadrement de qualité cet été sur les accueils collectifs, séjours et colos, qui devra permettre aux enfants et adolescents de sortir de leurs problématiques et angoisses confinées,
NOUS APPELONS LE GOUVERNEMENT ET SES SERVICES EN REGION, A UNE REPRISE EN PRESENTIEL AVEC RESPECTS DES CONSIGNES SANITAIRES, DES FORMATIONS BAFA-D DEBUT MAI.

Afin de donner résonance à cet appel, rejoignez les premiers signataires [ICI](#)

Amiens, Lille, le 23 avril 2021

Les premiers signataires :



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire des Hauts de France

Siège social : 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE / Siège administratif : ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS
06 95 68 94 28 - contact@craje-phdf.org - www.craje-phdf.org

